



CAP Petite Enfance

Formation en Apprentissage

RÉUSSIR autrement

Conditions d'admission

- Être motivé(e) par les métiers de la petite enfance
- Solliciter l'entrée au CFA de la MFR
- Obtenir la signature d'un contrat d'apprentissage dans une structure collective publique ou privée, accueillant des enfants de moins de 6 ans
- Être âgé(e) de 16 à 25 ans (ou après une classe de 3^{ème})



Objectifs

- Découvrir les différentes structures de la petite enfance
- Acquérir un début d'expérience professionnelle : accueil, garderie, éducation des jeunes enfants ; entretien et hygiène des différents espaces de vie de l'enfant, activités d'éveil et d'autonomie
- Obtenir une qualification professionnelle de **niveau V**

Emplois

Le titulaire du CAP Petite Enfance est un professionnel qualifié pour l'accueil et la garderie des jeunes enfants : en école maternelle, en garderie périscolaire, en crèche collective, en halte garderie, en multi-accueil, accueil de loisirs, au domicile des parents, à son propre domicile.

Déroulement de la formation par alternance

- **En 1 an sous certaines conditions (diplômes...)** après un BEP Carrières Sanitaires et Sociales, un BEPA Services Aux Personnes ou le Bac, **en 2 ans** après une classe de 3^{ème} ou lycée
- 30 à 33 semaines dans la structure petite enfance (employeur)



- L'apprenti(e) apprend les techniques et les pratiques professionnelles sous la conduite du maître d'apprentissage, un stage de 2 semaines dans une autre structure peut-être demandé pour compléter la formation.
- 5 semaines de congés payés
- 455 heures au CFA Centre de Formation d'apprentis par année de formation



Les modules d'enseignement général :

- Français, mathématiques, anglais, histoire, géographie, Éducation Physique et Sportive



Les modules d'enseignement technique et professionnel :

- Techniques d'entretien, techniques sanitaires, techniques socio-éducatives et de loisirs, sciences médico-sociales, biologie, nutrition-alimentation, prévention santé environnement

Des activités d'ouverture :

- Formation complémentaire en secourisme (SST), en animation (le CAP Petite Enfance donne une équivalence BAFa pour exercer dans les séjours de vacances, les accueils sans hébergement et les accueils de scoutisme)

Rémunération en % du SMIC :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Moins de 18 ans	25 %	37 %
De 18 à 20 ans	41 %	49 %
21 ans et plus	53 %	61 %

Centre de Formation d'Apprentis

65 rue Nationale - 72550 COULANS-SUR-GÉE
Tél. : 02 43 88 82 24 - Fax : 02 43 88 71 83
E-mail : mfr.coulans@mfr.asso.fr
www.mfr-coulans.fr

